

■ **Cervilia SA**, à Fribourg, CH-217-0136635-9, acquisition et gestion de participations, etc. (FOSC du 09.07.2001, p. 5212). Communication aux actionnaires: lettre signature, télécopie, courriel ou FOSC. La clause d'apport du 17.12.1990 est abrogée. Statuts modifiés le 06.03.2009. Selon déclaration du 06.03.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. BDO Visura n'est plus réviseur. Registre journalier no 1615 du 31.03.2009 (04959640 / CH-217.0.136.635-9)